

Numéro 11 - octobre 2006

**Les coûts de l'observation.
De la participation à l'enquête dans une institution
fermée**

Paul Vingré

Résumé

Les coûts du passage du statut d'indigène à celui d'enquêteur sont peu connus. C'est ce à quoi ce texte propose de remédier, en racontant la trajectoire sortante de l'enquêteur par rapport à un terrain. Ces coûts sont essentiellement de deux types. D'une part, ceux associés à l'adoption de pratiques déviantes, puisque le passage de la position de pure participation à celle d'observation participante a constitué une déviance (en lien avec la perte de l'illusio spécifique au milieu enquêté) : réprobation et sanctions de la part du groupe d'appartenance originelle, perte de légitimité au sein de celui-ci. D'autre part, ces coûts sont de reconversion, dans le sens à la fois professionnel et, en partie, de conversion de l'habitus. Ainsi, quand le terrain est une appartenance avant d'être un terrain, les coûts pour l'apprenti-ethnologue ne sont pas tant d'entrée que de sortie.

Abstract

When a "native" becomes an anthropologist of its own world, he faces the consequences of this position change, some of them are particularly costly. This paper exemplifies such a situation in describing my own move from a well-established, government-appointed institution to the academic world as a student. These costs are mainly of two types. First, the costs of becoming a deviant in the place you belong at the beginning of the story. Second, the reconversion costs, in the professional sense as well as in the deeper one of everyday way of being (habitus). These costs are exit costs rather than the well-known entry costs.

URL: <https://www.ethnographiques.org/2006/Vingre>

ISSN : 1961-9162

Pour citer cet article :

Paul Vingré, 2006. « Les coûts de l'observation. De la participation à l'enquête dans une institution fermée ». *ethnographiques.org*, Numéro 11 - octobre 2006 [en ligne].

(<https://www.ethnographiques.org/2006/Vingre> - consulté le 03.06.2020)

ethnographiques.org est une revue publiée uniquement en ligne. Les versions pdf ne sont pas toujours en mesure d'intégrer l'ensemble des documents multimédias associés aux articles. Elles ne sauraient donc se substituer aux articles en ligne qui, eux seuls, constituent les versions intégrales et authentiques des articles publiés

par la revue.

Les coûts de l'observation. De la participation à l'enquête dans une institution fermée

Paul Vingré

Sommaire

- Introduction
- La pratique conforme
- L'observation comme déviance
- Les coûts immédiats de la déviance
 - Les inconvénients du temps partiel
 - Une perte de légitimité
- Rentrer dans le rang
- Partir
- Conclusion
- Notes
- Bibliographie

Introduction

L'enquête par distanciation est une modalité courante de l'enquête ethnographique (Beaud et Weber, 1997 : 47). Cependant, si son enseignement met l'accent sur la difficulté qu'il peut y avoir à quitter certains préjugés afin d'observer correctement un milieu social, les coûts du passage du statut d'indigène à celui d'enquêteur ne sont pas toujours précisément décrits. C'est ce à quoi ce texte propose de remédier, en racontant ma trajectoire par rapport à une institution que nous nommerons la Caisse [1].

La Caisse est une institution canadienne située aux frontières de l'État et de la sphère financière, ce qui la conduit à jouer un rôle important dans certaines interventions publiques. Elle développe également une expertise sur des sujets tels que la conjoncture, l'investissement, le secteur du logement, l'inflation, l'endettement public, etc., de sorte qu'elle se trouve à cheval sur le champ académique et sur celui du pouvoir. L'encadré 1 exemplifie les enjeux politiques des études menées par la Caisse.

Encadré 1 : les enjeux politiques des études menées par la Caisse

Les chiffres et études produits par la Caisse peuvent avoir un retentissement très important dans le monde politique, économique et social. Par exemple, l'étude à laquelle j'ai participé, quelques mois après sa publication dans la revue de la Caisse, avait été citée et/ou reprise à l'appui d'un argumentaire au moins dans les supports suivants :

- un des plus grands journaux quotidiens écrits nationaux (en première page) ;
- un rapport parlementaire ;
- un rapport remis au chef du gouvernement par un collègue d'économistes ;
- un document interne de la commission "économie" d'un parti politique exerçant régulièrement le pouvoir ;
- les sites internet et/ou les publications d'institutions d'État similaires aux États-Unis, au Japon, en France et en Inde ;
- les sites internet de l'OCDE et de la Banque mondiale.

Cette étude a par ailleurs été publiée par la revue du département d'économie d'une université étrangère, mais a été refusée par plusieurs revues académiques nationales et américaines.

De manière générale, les études de la Caisse sont régulièrement utilisées dans les négociations salariales au niveau national ou par les organismes intéressés à prévoir l'inflation. Or, selon le niveau officiel de celle-ci, bien des grandeurs macroéconomiques peuvent changer. C'est ce qu'a montré dans le cas des États-

Unis le rapport Boskin (1996), du nom de l'ancien conseiller économique de Georges Bush, dont le texte a conduit à réviser de manière substantielle les niveaux du PIB (à la hausse) et du déficit budgétaire (à la baisse) au milieu des années 1990, indicateurs qui ont eux-mêmes des répercussions dans toute l'économie. De manière analogue bien qu'à une échelle beaucoup plus réduite, les études de la Caisse ont joué un rôle important à l'époque de cette enquête dans au moins deux polémiques importantes :

- La question de la responsabilité des mauvaises performances de l'économie nationale : celles-ci devaient-elles être imputées à des travailleurs globalement peu productifs ou à des causes extérieures comme une mauvaise coordination d'institutions internationales ? Ce débat peut être analysé comme un nouvel avatar, en ce qui concerne les conclusions de politiques économiques, de l'ancienne opposition entre monétaristes et keynésiens. Les prises de position de la Caisse, bien que nuancées et non formulées dans ces termes (la définition des enjeux du débat étant elle-même un enjeu de débat), se situaient en faveur de la première thèse.
- La question du niveau effectif d'inflation : l'inflation avait-elle augmenté récemment, réduisant le pouvoir d'achat des ménages, ou bien ceux-ci se trompaient-ils et devaient-ils modérer leurs revendications salariales tout en consommant davantage qu'ils ne le faisaient ? Parmi les enjeux de ce débat se trouvaient la légitimité des salariés à réclamer des augmentations de salaire et les résultats du gouvernement en matière de pouvoir d'achat, question sensible pour sa réélection future. Les prises de position de la Caisse se situaient en faveur de la deuxième thèse.

Ainsi, en tant qu'institution investie d'un pouvoir politique, la Caisse est fréquemment l'objet d'attaques de la part d'économistes, de sociologues, ou d'autres acteurs de la vie publique en lutte avec elle pour la définition de la réalité économique et sociale au niveau national.

L'étude de ces débats et de leurs enjeux mobilise des matériaux extérieurs à la Caisse ; elle fera éventuellement l'objet d'un travail ultérieur. Le présent texte se limite à ce que j'ai vu et entendu à l'intérieur même de la Caisse, où ne parvenaient que de manière extrêmement assourdie et décontextualisée les échos de ces batailles extérieures. Par exemple, l'article publié en première page d'un grand quotidien et faisant état de notre étude n'a été discuté entre ses auteurs que sur le mode de la satisfaction devant l'audience obtenue,

bien qu'il ait revêtu une portée politique qui excédait ce que nous avons écrit dans un style essentiellement descriptif.

Mes appartenances familiales et ma trajectoire scolaire me positionnaient également à cheval sur ces deux sphères, à un niveau moyen dans la hiérarchie sociale, avec une spécialisation en politiques économiques, et cette proximité sociale et intellectuelle a probablement favorisé mon recrutement selon les procédures standard de l'institution. J'y ai travaillé pendant deux ans, au terme desquels j'ai éprouvé une forme de déception qui m'a conduit à me réorienter, selon une évolution analogue au modèle d'Albert Hirschman (1970), vers le domaine académique. Mes principales orientations idéologiques étaient en outre en désaccord avec celles de la Caisse et je ne voyais aucun moyen de leur donner plus de poids dans le contexte de l'institution. Après une année passée à reprendre des études, j'ai souhaité m'engager dans la recherche en sciences sociales et, ayant gardé le contact avec la Caisse, j'ai vu en celle-ci un terrain idéal pour effectuer une observation participante : je bénéficiais de cette « insertion personnelle et de longue durée du sociologue dans le groupe qu'il étudie » dont Olivier Schwartz (1993 : 267) fait le critère de l'enquête ethnographique ; les outils que je venais de découvrir me permettaient d'objectiver des phénomènes familiers ; j'espérais enfin voir à la fois, selon la formule de Pierre Bourdieu (1984 : 11), « tout ce qu'on ne peut savoir que si l'on en est et tout ce qu'on ne peut ou ne veut pas savoir parce qu'on en est ».

Je n'avais pas d'intention dénonciatrice. Je souhaitais simplement décrire un certain nombre de choses que j'avais vues, tout en donnant à mon existence un peu plus de sens qu'elle n'en avait eu jusqu'alors (il m'arrivait souvent, lors des deux premières années, de me demander ce que je faisais là), sans pour autant rompre avec cette appartenance professionnelle que je ne pouvais renier. Je repris donc un poste à mi-temps à la Caisse.

Mais ce changement de position entraînait certains coûts, que j'avais naïvement sous-estimés. La Caisse est en effet une institution relativement fermée, au sens donné à ce terme par Pierre Fournier (1996), qui l'utilise pour l'industrie du nucléaire où il a enquêté. Certes, la Caisse diffère de ce secteur par la nature de son activité, mais comme pour lui celle-ci implique un contrôle assez étroit de la direction sur l'image qu'elle entend donner d'elle-même, de sorte que les rares chercheurs en sciences sociales qui ont l'autorisation d'y enquêter sont la plupart du temps financés par elle et bénéficient d'une autonomie de recherche limitée. Par ailleurs, le niveau de contrôle social (vestimentaire, langagier, intellectuel, comportemental, etc...) y est élevé. Ces caractéristiques ne sont certes pas des spécificités — les mêmes remarques pourraient être faites à propos de nombre d'entreprises qui ont une politique commerciale ou des secrets de fabrication à protéger — mais son niveau relativement élevé de fermeture distingue la Caisse d'autres institutions, comme celles plus ouvertes au public (cf. pour le cas des musées, l'article de Thierry Bonnot dans ce numéro) et se traduit pour ceux qui y travaillent par une exigence de conformité assez élevée.

Comme l'a montré Jean-Pierre Olivier de Sardan (2000), écrire un texte ethnographique à la première personne n'est pas sans risque, notamment en termes de dérive subjectiviste. Si j'ai pourtant recours à ce procédé,

c'est parce qu'il me semble apporter un gain épistémique : les coûts de l'observation ne peuvent être perçus dans leur totalité que par celui qui les supporte. C'est une compréhension de l'intérieur qui est ici apportée. L'observation que j'entreprenais était susceptible de mettre au jour une vérité autre que la vérité officielle de l'institution (laquelle était bien évidemment publique). Ainsi, elle comportait le risque de désigner comme simples jeux ce qui fait ses enjeux, et partant de les montrer comme *illusio*. Avant de décrire les modalités de cette observation, son caractère déviant et ses coûts, il me faut d'abord décrire la pratique conforme aux attentes de l'institution, puis la comparer à celle que j'ai finalement adoptée.

La pratique conforme

Dans mon premier poste, mon chef de service, à qui la Caisse avait financé pendant un an une formation assez prisée des jeunes cadres, un master en management dans une école prestigieuse, m'avait parlé plusieurs fois de « mon intérêt » : « C'est ton intérêt que je relise la note avant que tu la passes à Robert, ou alors... l'artiste travaille sans filet ». « C'est ton intérêt de bien t'entendre avec Julien ». « Ce n'est pas dans ton intérêt de partir un an ». En me faisant ainsi valoir « mon intérêt », mon chef tentait en fait d'orienter mes choix dans le sens d'une certaine discipline institutionnelle : ne pas le court-circuiter en transmettant directement une note à son propre chef sans qu'il l'ait vue, accepter la tutelle de Julien, rebaptisée « bonne entente », ce qui lui permettait de gagner du temps dans la gestion de son service, ne pas quitter mon poste, ce qui évitait à l'institution de me chercher un remplaçant.

Cette disciplinarisation apparaît à tous les niveaux de la hiérarchie interne. On peut la voir tout d'abord dans les relations entre secrétaires et cadres, comme le montre l'exemple suivant, qui est un cas relativement extrême. Suite au changement du mobilier dans une pièce, une étiquette était restée collée plusieurs semaines sur un des bureaux livrés, portant le nom de la secrétaire qui s'était occupée de la livraison, et qui avait oublié de l'enlever. Elle ne s'était pas rendu compte de son oubli jusqu'au jour où elle la vit avec son nom écrit dessus en travers, un peu comme s'il ne servait qu'à désigner ce meuble. Le cadre qui utilisait ce bureau avait vu l'étiquette depuis longtemps (elle se trouvait à 30 centimètres de sa main). Sur une remarque de la secrétaire comme quoi il aurait pu la prévenir de cet oubli aux conséquences un rien désagréables pour elle, il lui répondit que c'était à elle de s'occuper de ce genre de choses. Le rouge au front, elle commença à articuler un « non mais dis donc... », puis prit sur elle et partit chercher un dissolvant dans une pièce voisine. Quand elle frotta, à genoux sur le tapis, pour enlever l'étiquette qui adhérait, accroupie à 30 cm du cadre assis sur sa chaise, celui-ci garda le regard fixé sur l'écran de son ordinateur en faisant des clics de souris de temps à autre.

A un niveau hiérarchique plus élevé, la disciplinarisation apparaît dans les relations entre l'auteur d'une note et son relecteur. On attend du premier qu'il rende un travail impeccable sur la forme, avec la bonne référence chiffrée pour identifier son document dans le référentiel interne, la note, la bonne date, un phrasé lisse, etc....et bien sûr imprimé, éventuellement sur papier à en-tête, et prêt à passer à l'étape suivante de son utilisation. Le cadre supérieur relit ce produit fini, fait dessus des remarques manuscrites, sans se donner toujours la peine d'être très lisible ou

compréhensible. Parfois celles-ci signifient juste que quelque chose ne va pas, mais ne font aucune proposition constructive pour supprimer ou améliorer la partie défailante. C'est au rédacteur de se mettre à niveau, d'interpréter éventuellement le sens de ces remarques. Les cadres supérieurs les plus progressistes se fixent pour règle de limiter le nombre d'allers et retours entre eux et l'auteur du papier qu'ils relisent, afin de converger assez rapidement vers un produit fini, même imparfait. D'autres ont une vision perfectionniste ou bureaucratique du processus, dans le sens où ils ne veulent rien laisser "passer" qui présente le moindre défaut à leurs yeux, tout en refusant dans le même temps de passer trop de temps à expliquer à leur subordonné ce qu'ils attendent. Parfois ils ne le savent pas très bien eux-mêmes. Ce qu'ils sont sûrs de savoir, c'est si tel papier qu'on leur présente est acceptable ou non, et s'il ne l'est pas il sera renvoyé à son auteur autant de fois que nécessaire. Renvoyer un papier ne prend que quelques secondes, alors même que son élaboration peut durer des jours. Ce mécanisme favorise l'intériorisation des attentes du chef par le subordonné : celui-ci pourra d'autant plus avancer dans son travail qu'il écrira du premier coup ce qu'on attend de lui. Certes, il dispose d'une marge de négociation, mais relativement faible, eu égard à sa position dominée. J'ai ainsi croisé une fois dans les couloirs de la Caisse, loin de son bureau, un jeune collègue fulminant, un manuel d'économie à la main, qui venait de se faire renvoyer sa note pour la n-ième fois par, selon lui, « une vieille bique qui ne connaît rien à l'économie ». Ce travail ne lui aurait pas été demandé pour lui-même, mais afin de lui inculquer le respect des injonctions de la hiérarchie. Ce phénomène rappelle ceux décrits par Claude Grignon (1971 : 193) sur les pratiques disciplinaires dans l'enseignement technique dans les années 1960 [2].

Cette disciplinarisation apparaît également, *a contrario*, à la lumière des trajectoires sortantes de certains employés, comme celle de Denis, titulaire d'un master de statistique, qui a eu des conflits durs avec sa hiérarchie, le différend portant sur les orientations de recherche. Refusant la discipline institutionnelle à laquelle on lui demandait de se plier, il a démissionné pour occuper un poste dans un organisme statistique américain. D'autres départs sont plus voilés. Charles, par exemple, titulaire du même diplôme, et ayant lui aussi eu des conflits assez sévères avec sa hiérarchie (bien que ces conflits, d'après lui, aient porté davantage sur des questions de management que sur le fond), a obtenu que la Caisse lui finance un doctorat dans une université américaine prestigieuse. Il n'est donc parti que temporairement, mais considère comme une chaîne l'obligation de travail de 5 ans pour la Caisse dont ce financement est assorti.

Les contreparties positives de cette discipline, quand elle est acceptée, sont multiples. Elles sont tout d'abord, aux dires de la plupart des employés, financières, comme l'illustre le cas de Yamina. Fille d'ouvriers immigrés, elle est celle de ses frères et sœurs qui a connu l'ascension sociale la plus forte. Titulaire d'un troisième cycle universitaire en comptabilité et finance, elle occupe à la Caisse une position de responsabilité importante dans le domaine des ressources humaines. Un jour où j'évoquais avec elle la possibilité de reprendre un emploi à temps plein, elle me dit : « c'est ton intérêt », ce qui signifiait, comme le montra la suite de la conversation, « ton intérêt financier ». De même quand, de retour après mon absence d'un an, j'évoquais avec mon chef l'éventualité d'un poste dans l'enseignement public, me fit-il valoir avant tout que « à

la fois en niveau et en taux de croissance », mon salaire y serait moindre qu'ici.

Cette disciplinarisation par le niveau de rémunération est efficace dans certains cas, par exemple celui de Justine. Après s'être retirée un certain temps du marché du travail pour suivre son mari à l'étranger, où le salaire confortable de celui-ci la dispensait de toute activité rémunérée, elle avait repris à la Caisse un emploi aux quatre cinquièmes pour s'occuper de ses enfants jusqu'à une date récente. A la suite de la réforme des retraites qui a eu lieu au plan national, la direction des ressources humaines a mis à la disposition des salariés un petit module sur le site intranet, qui permet de calculer instantanément le montant de sa pension anticipée. Après avoir effectué ses calculs, Justine a repris le travail à temps plein. Un autre employé à l'inverse caresse la perspective de se mettre aux quatre cinquièmes car « tu ne travailles que 80% mais tu es rémunéré 90% de ton salaire, donc tu y gagnes ». On voit l'importance de l'argument financier à la finesse des calculs effectués de part et d'autre.

De manière plus générale, les salariés valorisent systématiquement d'autres avantages matériels liés au fait de travailler à la Caisse : outre une certaine stabilité de l'emploi, on trouve un comité d'entreprise très actif dans le domaine des activités collectives au profit des employés, comme l'organisation de colonies de vacances pour leurs enfants ou les activités culturelles, ou encore l'accès à des logements à loyers bonifiés.

Les avantages symboliques ne sont pas absents non plus de cette panoplie. Ils sont plus valorisés au fur et à mesure qu'on monte dans la hiérarchie interne, comme ceux soulignés par ce cadre changeant de service lors de son pot de départ. Selon lui, « on évalue d'habitude l'intérêt d'un travail à l'aune des 3 P : paiement, prestige, pouvoir (...) Chacun de ces trois éléments est ici amplement satisfait (...) Quand on se trouve dans une réunion internationale et qu'on se tourne vers vous pour vous demander : « qu'en pense la Caisse ? », là on est content [large sourire] ».

La pratique consistant à accepter le rôle défini par l'institution, ainsi que les bénéfices qui y sont attachés, est conforme aux attentes de celle-ci. Inversement, celui qui refuse de se cantonner à ce rôle est rappelé à l'ordre et éventuellement sanctionné, ce qui en fait un déviant, selon le processus mis en lumière par Howard Becker (1985 (1963) : 33). Or, l'observation constitue une forme de déviance.

L'observation comme déviance

Ceci est apparu en fait très vite dans mes relations avec Benoît, le directeur de mon département. Dès mon retour à la Caisse, après mon année d'absence, j'avais été mis en contact avec lui par la direction des ressources humaines, comme étant l'une des personnes avec qui mon nouveau profil me destinait à travailler. Je lui demandais un poste à temps partiel, « pour avoir le temps de me consacrer à une thèse ». Benoît m'accorda ce poste en me précisant qu'il dirigeait lui-même des thèses. A cheval entre deux disciplines académiques, l'économie et la sociologie, j'optai finalement, puisqu'il fallait choisir, pour inscrire ma thèse dans la seconde. Ce choix était fait pour des raisons à la fois d'affinités intellectuelles, en lien avec mes socialisations successives,

notamment familiales et universitaires, et de reconnaissance académique (en économie, mon projet se serait inscrit dans les courants dominés de la discipline). Mais Benoît et la Caisse ne s'intéressaient qu'à l'économie, et dans une version assez classique. Lors d'une discussion portant sur le choix des variables à retenir pour approximer la performance d'économies nationales, alors qu'un participant proposait de prendre en compte, aux côtés du PIB, des variables promues par l'ONU comme l'Indicateur de développement humain (IDH), Benoît contra cette initiative : « ce qui intéresse la Caisse, dit-il en se frappant machinalement trois fois le front de son poing fermé, c'est PIB, PIB, PIB. »

Quant à la position d'observation participante que je souhaitais adopter, non seulement c'était une méthode qui lui était complètement inconnue, et je ne réussis pas à le convaincre qu'elle pouvait apporter quelque chose à la Caisse (« tout ce qu'on a besoin de savoir, on le sait déjà, et le reste n'a aucune importance »), mais de plus elle signifiait essentiellement à ses yeux que je n'allais plus travailler à 100% pour lui et pour la Caisse. Aussi, quand je l'informais de mon choix académique, qui était aussi pour lui le choix de ne pas le prendre comme directeur de recherche, au moins à titre principal, sa réaction fut violente : « Tu avais un boulevard ! », me reprocha-t-il, sous-entendant : « ...si tu m'avais choisi comme directeur de recherche pour travailler sur un des sujets intéressant la Caisse. » Il me demanda à propos de ma directrice qui était « cette fille » A ses yeux, j'avais rompu le pacte implicite qui nous liait, et qui consistait à ce que je travaille entièrement sous sa direction, moitié pour le compte de la Caisse, moitié sous la forme d'une thèse (les deux types de travaux se recoupant d'ailleurs largement). De mon point de vue, je n'avais pas réussi à négocier une position d'observateur.

Si je reprends mon journal de terrain, la dégradation de nos relations date de ce moment-là. Alors qu'auparavant, il nous arrivait de plaisanter et il répondait avec entrain aux mels que je lui envoyais, il devint extrêmement distant et ne répondit plus à mes messages, ou d'une façon évasive. Ainsi, lorsque je lui demandais si je pouvais, en marge d'un colloque qu'il co-organisait, diffuser un petit questionnaire aux participants pour mes études, sous ma responsabilité et avec l'autorisation de la Caisse, il me répondit dans un premier temps : « On verra juste avant si c'est opportun. Pour l'instant, je t'avoue que je n'ai pas la tête à cela. » J'avais aussi adressé un message à Tinville, l'autre organisateur, extérieur à la Caisse. Il ne me répondit pas mais Benoît me téléphona chez moi un samedi matin, deux choses qui ne se sont jamais reproduites, pour me dire en substance : « on essaye de monter un colloque, et tu veux l'utiliser pour autre chose ; heureusement que j'ai les meilleures relations avec Tinville ; comme je te l'ai dit, nous verrons cela dans la dernière semaine. » Et, bien sûr, nous n'en avons jamais reparlé.

Par ailleurs, une bonne partie de mes enquêtés étaient économistes de profession. Ils développaient une expertise sur le monde économique et social. Le travail du sociologue n'est pas très différent. Simplement, les outils et les catégories d'analyse qu'il mobilise ne sont pas (seulement) les mêmes. Ces outils et ces catégories peuvent être utilisés à la fois par les économistes et par les sociologues, comme l'analyse statistique, ou peuvent être utilisés surtout par les sociologues, comme l'analyse qualitative telle que celle qui est menée ici, ou peuvent être utilisés uniquement par des sociologues, comme les notions de scène sociale, de champ, de pouvoir ou d'habitus. Il y avait dès lors un malaise de certains

enquêtés à être en quelque sorte ainsi concurrencés sur leur propre terrain, par une personne leur déclarant qu'elle aussi faisait profession de comprendre la réalité économique et sociale, mais que le meilleur moyen pour ce faire était de prendre pour objet non plus des éléments extérieurs, mais les chercheurs eux-mêmes. Une enquêtée, au demeurant très coopérative, réagit en me disant que ça lui faisait « tout drôle d'être à la place du papillon qu'on examine ». Le malaise éprouvé par des scientifiques à l'idée que soit examiné avec une visée scientifique non seulement leur objet d'étude mais aussi leur propre pratique, non seulement la science faite mais aussi la science en train de se faire, n'est pas propre à l'économie, comme le montre l'émergence difficile d'une sociologie des sciences qui ne soit ni épistémologie ni réductionnisme sociologique (cf. encadré 2). La démarche consistant à observer les chercheurs à l'œuvre (contexte de découverte) plutôt que de placer la discussion sur le plan de leurs résultats et selon les catégories de leur discipline académique (contexte de justification) a toujours été soupçonnée de conduire à un relativisme inacceptable.

Encadré 2 : la sociologie de la connaissance, entre épistémologie et réductionnisme sociologique. [3]

Les connaissances scientifiques semblent avoir longtemps eu un statut d'extériorité dans les sociétés occidentales. Certes, certains auteurs ont souligné que la science, comme toute forme de pensée, pouvait être conditionnée économiquement (Marx), socialement (Durkheim), ou culturellement (Scheler, Sorokin). Cependant, ces auteurs ne contestaient pas le caractère endogène de son développement, ni à l'épistémologie le monopole de la compétence pour juger des discours scientifiques. La vision, formalisée par Bachelard, d'un discours scientifique opérant une « rupture épistémologique » critère de sa scientificité d'avec les déterminants extra-scientifiques, est conforme avec ce point de vue.

A partir des années 1930, à la suite des travaux de Merton, des sociologues s'interrogent sur les normes qui régulent l'activité scientifique. Ces approches demeurent toutefois fortement teintées de fonctionnalisme ou inspirées par le souci de comprendre la dynamique de l'activité scientifique : comment se font les découvertes scientifiques ? Comment naissent les disciplines ? Quelles sont les logiques de fonctionnement des chercheurs ? etc... La posture adoptée n'est pas dénonciatrice et demeure centrée sur les institutions qui régissent le travail scientifique.

Il en va autrement à partir des années 1960-1970, où la solidité du discours scientifique est fortement remise en question à travers des travaux portant sur le contenu même de la science. S'inscrivant dans la lignée de critiques radicales du langage (Wittgenstein, cercle de Vienne), ils insistent sur la contingence des théories scientifiques. Ainsi, Kuhn (1983 (1962)) distingue les périodes de « science normale » pendant lesquelles les

scientifiques se contentent d'accumuler des faits en accord avec le paradigme dans lequel ils se trouvent, des périodes de « révolution scientifique » où les mêmes faits sont interprétés à la lumière d'un nouveau paradigme détrônant l'ancien. De même, les tenants du « programme fort en sociologie des sciences » tentent d'identifier les déterminants sociaux de la connaissance scientifique, allant parfois très loin dans la dénégation de l'autonomie du discours scientifique, comme Bloor (1983 (1976)) qui tente de montrer la relativité historique et sociale de concepts logiques comme l'idée d'inclusion de la partie dans le tout. Ces travaux s'émancipent peu à peu d'une approche purement épistémologique encore très présente chez Kuhn pour juger les discours scientifiques d'un point de vue sociologique.

Ils sont suivis à partir des années 1980-90 d'un reflux important, alimenté tout d'abord par des critiques à leur égard. Ne considérer, comme le fait le « programme fort », que les facteurs externes aux sciences étudiées, notamment sociologiques, à l'exclusion des facteurs internes, c'est-à-dire sans tenir compte du raisonnement scientifique lui-même, n'est-ce pas excessif ? Aussi les approches suivantes, inspirées d'une ethnologie des pratiques scientifiques (Knorr-Cetina, 1991 ; Latour et Woolgar, 1996 (1979) ; Callon, 1986) ou de leur histoire (Desrosières, 1993), tentent-elles de se démarquer clairement des positions relativistes et se réclament parfois (Desrosières, 1993) d'une approche à la fois internaliste et externaliste.

En ce qui concerne plus spécifiquement la sociologie de la science économique, on trouve notamment des travaux insistant sur les facteurs externes (Lebaron, 2000). La sociologie des sciences sociales est aujourd'hui beaucoup moins développée que la sociologie des sciences, alors même qu'elle pourrait représenter une solution à la "guerre des sciences", entre les chercheurs en sciences de la nature, pris comme indigènes, et les chercheurs en sciences sociales, prenant à l'égard de leurs collègues une position surplombante. Une véritable sociologie des sciences sociales met en effet en œuvre une réflexivité interne aux sciences sociales et semble relever de la démarche scientifique elle-même (Bourdieu, 2001). À condition de ne pas rejouer la guerre des sciences sous la forme d'une guerre entre sociologie et économie, par exemple.

Je ne pouvais expliquer ma position sans me déclarer sociologue, et j'étais dès lors tributaire des représentations attachées à cette discipline. Ainsi, un enquêté à qui j'expliquais mes travaux lors d'un dîner en marge d'un colloque, réagit ainsi : « Ah, tu es sociologue... [s'adressant aux autres participants à la cantonade] Il est sociologue, il nous étudie, il nous observe comme des animaux ». De même, un collègue me demanda un

jour en me regardant avec étonnement : « Tu es sociologue ? Tu lis Marx alors ? ». Or, étant donnée la représentation dominante de Marx chez les économistes de la Caisse (quelque part entre un auteur archaïque et un danger public), cette association, fréquente, ne pouvait que me désigner davantage encore comme déviant. Enfin, les plus avertis de mes collègues en matière de sociologie se référaient aux travaux critiques de Frédéric Lebaron sur les économistes français (cf. encadré 2), qui contribuaient à conférer au sociologue l'image d'une personne ne comprenant pas bien ce qu'était la "vraie" science.

Les coûts immédiats de la déviance

Les inconvénients du temps partiel

Ma position de salarié à mi-temps était également une forme de déviance mal tolérée par la Caisse, surtout de la part d'un cadre. Je l'avais choisie pour avoir le temps de faire mes recherches : cours, lectures, écriture, toutes choses que je n'arrivais pas à faire sérieusement en plus d'un travail à temps plein. Or, pour avoir droit à un tel régime, il faut une autorisation préalable, renouvelée tous les six mois. En principe, cette autorisation doit être demandée plusieurs mois avant l'échéance, et la responsabilité en incombe au demandeur, de sorte que s'il oublie il est réputé vouloir revenir à temps plein [4]. En pratique, les cadres à temps partiel sont en général des femmes ayant choisi cette formule pour mieux élever leurs enfants. Celles à qui j'avais parlé m'avaient fait état de pressions de la direction des ressources humaines pour qu'elles abandonnent ce projet insensé. Elles se retrouvaient dans des postes peu intéressants. Mes chefs directs opérèrent aussi de telles pressions sur moi, discrètement, me faisant valoir que, même si on ne pouvait invoquer officiellement ce motif, il était évident que mon avancement se ferait au ralenti avec un tel régime de travail. Je choisis pourtant cette formule de temps partiel.

Ensuite, le fait que je ne sois présent à la Caisse que deux ou trois jours par semaine a nécessairement joué en ma défaveur. En effet, la structure fortement pyramidale de l'institution induit une concurrence pour l'avancement, très présente tant au niveau des discours (« il s'est fait souffler la place, hi hi ») que des pratiques (chefs de service se « tirant dans les pattes » pour avoir les faveurs de leur directeur). Dans ce contexte, la présence à plein temps de mes collègues leur donnait un avantage concurrentiel certain. Ainsi il m'est arrivé, après une réunion le jeudi matin, d'écrire rapidement une note et de la diffuser, pour battre le fer pendant qu'il était chaud, avant de plonger l'après-midi même dans l'univers tellement différent de mon master (je n'avais alors pas encore commencé de thèse ; j'arrivais aux cours en retard et dans une tenue inhabituelle pour ce milieu), et de la retrouver complètement détruite le lundi, mon collègue ayant "repris la main" en mon absence.

Les coûts du temps partiel dépassaient donc largement ceux du manque à gagner salarial.

Une perte de légitimité

Mais c'est peut-être au niveau des interactions quotidiennes avec mes collègues que j'ai ressenti avec le plus de force l'illégitimité de ma position nouvelle. Comme sur beaucoup de lieux de travail, les salariés

utilisent leurs téléphones professionnels pour passer des coups de fils "privés" (c'est-à-dire sans rapport direct avec leur activité professionnelle du moment [5]). Certains appels ne nécessitent pas le secret, ce sont des conversations légitimes : coups de fils aux enfants pour qu'ils fassent bien leurs devoirs, à la famille à propos d'un ascendant direct en train de mourir, à un garagiste pour la réparation d'une voiture, au conjoint pour organiser les prochaines vacances, à la mairie pour contester le montant des impôts locaux, etc. En revanche, certains sujets ne souffrent pas qu'on les divulgue, comme en témoigne la pratique de traîner dans les bureaux quand tout le monde est parti en pause ou déjeuner, afin de rester un moment seul pour pouvoir passer certains appels plus délicats, démarche révélée par une gêne visible et un ton confidentiel adopté pour s'adresser à son téléphone quand quelqu'un d'autre entre impromptu dans la pièce. De manière analogue, j'ai dû acheter un portable pour passer depuis des endroits tranquilles certains coups de fil ne pouvant être donnés à d'autres moments qu'aux heures de bureau mais manifestement illégitimes : recherche de financements alternatifs à la Caisse pour mes études, ou encore prise de rendez-vous avec des enquêtés extérieurs, impliquant l'explication de mon projet de recherche. Bien sûr, rien ne m'empêchait *matériellement* de les passer depuis mon poste fixe. Mais je ne me sentais pas *capable* de courir le risque de parler devant mes collègues d'« intérêt de recherche », de « rationalités pratiques », et encore moins d'évoquer la possibilité de travailler ailleurs qu'à la Caisse.

Trop de choses s'y opposaient. D'abord, la perspective de passer pour un "lâcheur", c'est-à-dire quelqu'un qui se désinvestit du travail commun, pour lequel nous peinions quotidiennement, et en fin de compte faire reposer sa charge de travail sur quelqu'un d'autre. Mais ce n'est pas la raison déterminante. Une certaine mobilité existe entre services ou entre institutions proches et il est couramment admis qu'on se désinvestisse d'une équipe de travail pour en rejoindre une autre. Il y avait aussi le souvenir (peut-être moins conscient) de ma première affectation à la Caisse, dans un bureau où nous étions plus nombreux, assez bruyant, et avec une pression permanente de la hiérarchie sur les résultats. Il était difficile de se concentrer sur son travail, et les coups de fil "privés" y étaient bannis par un accord tacite. Même dans un environnement plus détendu, je ne m'imaginai pas, de la même façon, "casser les oreilles" de mes collègues avec des choses qui n'avaient rien à voir avec leur travail et qui étaient à ce point illégitimes.

Cette perte de légitimité s'est confirmée lors de mon entretien annuel d'évaluation. Benoît me vanta alors les mérites d'un étudiant qu'il encadrerait et qui « travaillait tellement ». Il me reprocha aussi de « ne pas avoir de capacités d'analyse » et de « ne pas savoir travailler en groupe ». Il faut dire aussi que mes prises de position internes m'opposaient à un autre membre du réseau, Jean, qui était lui tout à fait en ligne avec ce que Benoît attendait. Alors que je tentais de trouver des compromis avec Jean, celui-ci aborda frontalement le différend en demandant un « arbitrage » à Benoît. Dans un premier temps, celui-ci nous renvoya dos à dos, disant que rien ne devait lui parvenir de l'un de nous deux qui ne soit assumé par l'autre. Mais cette symétrie de traitement ne fut pas respectée longtemps. En pratique, je ne pouvais présenter quelque chose à Benoît sans que Jean ne l'ait approuvé, alors que celui-ci accordait directement à lui. Il est arrivé que Benoît dise à Jean entre deux portes en fin de réunion : « on reprend notre conversation ? ». Enfin, il eut de

l'avancement rapide alors que je stagnais. Ce que signifiaient les reproches de Benoît lors de mon entretien d'évaluation, c'était tout simplement que je n'occupais pas la position que j'aurais dû.

Rentrer dans le rang

L'intérêt de ce sentiment d'illégitimité est qu'il m'a globalement incité à adopter un profil bas, à rentrer dans le rang. Je connotais mes recherches comme secondaires, sans importance, un hobby, quelque chose de "privé" pour reprendre le langage indigène que je m'efforçais alors de mieux parler. Initialement, j'avais annoncé que je travaillais sur le thème de la performance, mais en sociologie, d'où une certaine incompréhension, que les gens ne cherchaient du reste pas trop à lever. Puis, j'ai fini par mettre en avant l'objet de la recherche (la performance), et de moins en moins la matière, du fait de son illégitimité. La légitimité de l'objet palliait l'illégitimité de la méthode.

De fait, cela "passait" beaucoup mieux. Par exemple, un collègue que j'avais interviewé formellement (avec enregistrement, etc....) à son domicile, et qui ne m'avait alors tenu qu'un discours convenu sur la façon dont les études économiques étaient réalisées en interne, ironisait à présent devant moi sur l'arbitraire qui aurait entouré la détermination de certains résultats, qui auraient correspondu autant à la volonté de la direction qu'à une réalité macroéconomique.

Le trajet alors accompli ressemblait à celui décrit par W. F. Whyte (1996 (1943)). Initialement, je me trouvais à peu près dans le genre de situation d'échec décrite par l'auteur au début de son enquête : bien qu'admis en compagnie de son "ami" parmi les bandes du quartier, il posait trop de questions, au point d'être assimilé à un indicateur de la police. Moi aussi, je posais visiblement trop de questions, et je pouvais sans trop de peine transposer à mon cas l'image du "mouchard" : une personne extérieure au groupe, fureteuse, et dotée d'un pouvoir de nuisance. A l'inverse, en rentrant dans le rang, je n'étais plus dans la position de l'indicateur de police, mais dans celle d'un membre de la bande, même si je conservais des particularités, et je « traînais dans les rues » avec les autres : « Quelquefois, je me demandais si le fait de traîner au coin de rue était un procédé suffisamment actif pour mériter le noble terme de "recherche". Peut-être aurais-je dû poser des questions à ces hommes. Reste qu'il faut savoir quand on peut poser des questions, quand on ne peut pas, et quelles questions on peut poser (...). Quand les gens t'acceptent, il suffit que tu traînes avec eux et tu finiras par avoir les réponses sans même avoir besoin de poser les questions ». Les "rues" dans lesquelles je traînais n'étaient pas des rues au sens matériel du terme, mais les couloirs de la Caisse, ses cafétérias, les bureaux des uns et des autres, et surtout certains espaces de sociabilité dématérialisés, comme des listes de diffusion de mèls, des groupes de travail informels, ou des chaînes hiérarchiques constituées ponctuellement autour du processus de construction d'une note interne.

Que, comme Jeanne Favret-Saada (1977) étudiant la sorcellerie dans le bocage normand, je sois ainsi obligé d'occuper une certaine place dans le monde indigène pour pouvoir recueillir certains discours, est aussi révélateur de la fermeture de ce monde à des analyses étrangères et du monopole des interprétations légitimes qu'il déploie à son propre endroit. Certes, la Caisse n'est pas le bocage normand. Mais, dans un cas comme

dans l'autre, des matériaux valables n'ont pu être recueillis qu'en tenant un rôle conforme aux cadres de pensée indigènes. « On ne peut donc étudier la sorcellerie, écrit J. Favret-Saada, sans accepter d'être inclus dans les situations où elle se manifeste et dans le discours qui l'exprime (...) Plus généralement, prétendre tenir une position d'extériorité, c'est renoncer à connaître ce discours : d'abord, on s'en souvient, parce que les intéressés opposent le silence ou la duplicité à quiconque s'affiche comme extérieur. Mais, plus profondément, parce que toute tentative d'explication se heurte aux barrières autrement redoutables que sont l'amnésie de l'indigène et son impuissance à formuler ce qui doit rester non dit. » Cette analyse s'appliquait parfaitement à mon cas : quand je prétendais occuper une position d'extériorité, ressentie d'ailleurs comme surplombante, je ne pouvais accéder qu'à des discours convenus ; quand je jouais mon rôle, je recueillais des informations sans même les solliciter.

Cependant, si ce retour à un usage normal de la Caisse adoucissait la sanction morale dont j'étais l'objet, il ne procurait pas les conditions propices à une mise à distance des jeux et des enjeux indigènes. Mes questionnements adhéraient trop à ceux des enquêtés. Je vivais de moins en moins bien le retour à la discipline, qui consistait à surveiller l'expression de ses sentiments et de ses idées, selon le modèle de la société de cour (Elias, 1985). Je me surprénais à changer ostensiblement d'attitude, d'état d'esprit et de vêtements en passant du monde de la Caisse au monde extérieur. Je censurais mon langage en fonction du monde où je me trouvais. J'étais encore trop présent dans le champ pour me distancier de ses enjeux et plus assez pour y prendre goût. Ainsi, la diminution des coûts de l'observation avait pour corollaire un relatif abandon de l'observation elle-même.

Partir

De plus, je n'ai jamais retrouvé la légitimité qui m'aurait permis de reprendre une participation pleine et entière. Comme Malika Gouirir (1998) ressentant trop, à la fin d'un terrain dans un univers pourtant familial, sa condition d'enquêtrice invitée plutôt qu'indigène, je ressentais une distance sociale croissante et, toujours, le soupçon que je « trahisse » le groupe en n'adoptant pas une position de pure participation. Par conséquent, le prix à payer pour l'observation, c'est-à-dire la perte de légitimité et l'éloignement des centres de décision, en réduisait considérablement les bénéfices escomptés sur le plan de la recherche. Finalement, quand les conditions matérielles furent réunies, je m'éloignai définitivement de la Caisse.

Ce faisant, j'abandonnais aussi ce qui avait été mon insertion professionnelle initiale, couronnant mes premières études, dans un milieu professionnel relativement stable et aisé mais exigeant un niveau de disciplinarisation élevé, au profit de la recherche, de ses plaisirs et de ses aléas.

Ces coûts de sortie n'étaient pas isolés. Entre le moment où j'étais entré à la Caisse et celui où je la quittais, plus de cinq ans s'étaient écoulés qui, ajoutés à des études longues, contribuaient à me faire largement excéder la moyenne d'âge des doctorants en sciences sociales. Ma trajectoire familiale était aussi plus longue que la normale puisque je commençais la thèse en ayant déjà un enfant, ce qui est relativement rare et ne facilite pas toujours le travail d'un apprenti-ethnologue, notamment en termes de

présence sur le terrain. Ces décalages et l'habitus hérité de mes premières études et de la Caisse faisaient que je me sentais, au début en tout cas, souvent un peu étranger dans le milieu que j'avais finalement choisi.

Encore cette analyse doit-elle être relativisée, puisque dès le début mon adéquation sociale avec la Caisse était limitée, et que mon départ de celle-ci peut aussi être lu comme la résurgence d'influences plus anciennes, en lien avec le monde académique. Les coûts de cette reconversion ont probablement été moindres pour moi que ceux qui auraient résulté d'un maintien prolongé dans l'institution. Ils n'en existent pas moins.

Conclusion

En retraçant ma trajectoire par rapport à la Caisse, j'ai souhaité mettre en lumière les coûts associés à une enquête par distanciation qui débouche sur une rupture avec l'institution qui en forme le centre de gravité. Ces coûts ont certes été d'ordre financier, mais ceci est conditionnel au fait que le milieu étudié soit pourvoyeur de ressources financières supérieures à celles du monde de la recherche. Ces coûts sont surtout ceux associés à l'adoption de pratiques déviantes, puisque le passage de la position de pure participation à celle d'observation participante a constitué une déviance (en lien avec la perte de l'*illusio* spécifique à la Caisse) : réprobation et sanctions de la part du groupe d'appartenance originelle, perte de légitimité au sein de celui-ci. Enfin, ces coûts sont aussi de reconversion, dans le sens à la fois professionnel et, en partie, de conversion de l'habitus.

Dans le récit qu'elle fait de son travail de thèse, Florence Weber (1990) mentionne une rupture avec le milieu enquêté, et ajoute qu'elle n'a « plus envie d'objectiver » (sa position par rapport à son terrain). Si une telle objectivation est repoussée, n'est-ce pas en raison de ses coûts pour celui qui l'opère ? C'est un même type de coûts, bien que dus à un rapport au terrain très différent, qu'on a souhaité mettre en lumière ici : des coûts de sortie du terrain, qui semblent apparaître quand celui-ci n'est pas au départ un terrain mais une appartenance, professionnelle dans mon cas. Ce type de coûts, liés à la position d'observation, est différent des coûts d'entrée généralement associés au travail ethnographique. Ils ne sont perceptibles qu'à condition de restituer la position de l'enquêteur par rapport à son terrain.

Notes

[1] L'anonymat de cette institution, et non seulement des personnes qui y travaillent, est bien sûr une condition cruciale de possibilité de ce retour réflexif sur mon parcours. Pour cette même raison, ce texte est présenté sous un pseudonyme, contrairement à la pratique habituelle d'*ethnographiques.org*. En effet, comme mon nom est associé à différentes publications, il permettrait d'identifier à coup sûr la Caisse.

[2] « Mais l'apprentissage dispensé dans les CET ne donne pas toujours au travail sur machine l'importance qu'il a dans les conditions réelles de la production ; cette "inertie" n'est sans doute pas uniquement le résultat de contraintes financières ; elle peut procéder également de l'attachement des maîtres et de certains responsables à des méthodes qui semblent seules capables de valoriser la moralisation des apprentis. L'apprentissage du métier d'ajusteur comporte encore une longue période d'initiation aux techniques anciennes, qui s'étend sur toute la première année : avant d'accéder à l'étau-limeur, les élèves doivent se familiariser longuement avec l' "outil symbolique" de leur métier en "poussant la batarde". » (Grignon, 1971 : 193)

[3] Cet encadré doit beaucoup à Olivier Martin (2000).

[4] Heureusement, mon poste était financé sur une enveloppe trop faible pour me permettre de travailler à temps plein. Ainsi, mes oublis furent toujours "rattrapés", parce qu'il n'y avait de toute façon pas les crédits pour que j'accroisse mon temps de travail rémunéré.

[5] Les termes de "privé" ou de "personnel" sont communément utilisés pour désigner des choses qui n'ont parfois rien de privé ni de purement individuel, comme un engagement politique dans un cabinet ministériel.

Bibliographie

BEAUD, Stéphane et WEBER, Florence, 1997, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte.

BECKER, Howard, 1985 [1963], *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

BLOOR, David, 1983 [1976], *Sociologie de la logique : les limites de l'épistémologie*, Paris, Pandore.

BOSKIN, Michael J., DULBERGER, Ellen R, GORDON, Robert J., GRILICHES, Zvi, et JORGENSON, Dale, 1996, *Toward a More Accurate Measure of the Cost of Living. Final Report to the Senate Finance Committee from the Advisory Commission To Study The Consumer Price Index*.

BOURDIEU, Pierre, 1984, *Homo academicus*, Paris, Éd. de Minuit.

BOURDIEU, Pierre, 2001, *Science de la science et réflexivité : cours du Collège de France 2000-2001*, Paris, Raison d'agir, coll. "Cours et travaux", 237 p.

CALLON, Michel, 1986, "Elements pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc", *Année sociologique*, n°36, pp. 169-208.

DESROSIÈRES, Alain, 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, coll. "Textes à l'appui. Anthropologie des sciences et des techniques", 441 p.

ELIAS, Norbert, 1985, *La société de cour*, Paris, Flammarion.

FAVRET-SAADA, Jeanne, 1977, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard.

FOURNIER, Pierre, 1996, "Des observations sous surveillance", *Genèses*, n°24, pp. 103-119.

GOUIRIR, Malika, 1998, "L'observatrice, indigène ou invitée ? Enquêter dans un univers familier", *Genèses*, n°32, pp. 110-126.

GRIGNON, Claude, 1971, *L'ordre des choses. Les fonctions sociales de l'enseignement technique*, Paris, Éditions de Minuit.

HIRSCHMAN, Albert, 1970, *Exit, Voice and Loyalty : Responses to Decline in Firms, Organizations and States*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

KNORR-CETINA, Karin, 1991, *The Manufacture of Knowledge. An Essay on the Constructivist and Contextual Nature of Science*, Oxford, Pergamon Press.

KUHN, Thomas, 1983 [1962], *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. "Champs", 285 p.

LATOURETTE, Bruno et WOOLGAR, Steve, 1996 [1979], *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, Paris, la Découverte, coll. "Sciences humaines et sociales".

LEBARON, Frédéric, 2000, *La croyance économique : les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, coll. " Liber ".

MARTIN, Olivier, 2000, *Sociologie des sciences*, Paris, Nathan, coll. "128", 128 p.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2000, "Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain", *Revue française de sociologie*, n°41 (3), pp. 417-445.

SCHWARTZ, Olivier, 1993, "Postface : L'empirisme irréductible", in ANDERSON, Nels, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan.

WEBER, Florence et NOIRIEL, Gérard, 1990, "Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber", *Genèses*, n°2, pp. 138-147.

WHYTE, W. F., 1996 [1943], *Street Corner Society*, Paris, La Découverte.